

**Depuis le mois de Juin 2011 ,  
L'UDAF de l'Yonne soutient le projet de l'AFACA, une  
association familiale adhérente à l'UDAF, concernant  
"Les Veilleurs de la Solitude".**

**1 Personne sur 10 communique avec les autres tous les 122 jours !**

**CONTRE LA SOLITUDE NOUS POUVONS TOUS AGIR !**

**M. DRUETTE, vous êtes le Président de l'Association des Familles d'AUXERRE et des Communes de l'AUXERROIS. A ce titre vous avez depuis juin 2011 lancé une opération « les veilleurs de la Solitude ». Comment cette idée vous est-elle venue ? En quoi consiste-t-elle ?**

**30% de la population française souffre de solitude.**

**Pour l'AFACA, lutter contre la solitude est une idée ancienne. Dès la création de l'association en 2003, nous avons passé, avec la Direction de la poste à Auxerre un protocole, aujourd'hui tombé en désuétude, malheureusement.**

**Avec les « Veilleurs de la solitude » nous voulons créer sur l'Auxerrois un réseau de bénévoles dont la première mission est de regarder dans leur quartier, leur rue, leur immeuble, s'il n'y aurait pas des personnes laissées pour compte par une famille absente ou un voisinage peu concerné.**

**Il ne s'agit que de créer du lien social et le cas échéant de l'entraide. Il n'est pas question de se substituer à tel ou tel organisme social ou à des professionnels.**

**Comment peut-on devenir « veilleur de la solitude » et qu'est-ce que cela implique ?**

**D'abord il est nécessaire d'habiter Auxerre ou les communes de l'Auxerrois, puisque c'est le périmètre d'action de l'AFACA.**

**Ensuite, il faut avoir envie de consacrer un peu de son temps aux autres. Mais là aussi il convient de s'entendre ; il n'est pas nécessaire que cela devienne un sacerdoce ou se ressente comme une contrainte.**

**Quand on s'engage dans le bénévolat - car le « veilleur de la solitude » est un bénévole, - on donne un peu de soi, un peu de son temps, le temps que l'on veut.**

**Quiconque peut présenter sa candidature pour devenir « veilleur de la solitude ». Toutefois l'AFACA se doit de prendre toutes les précautions pour éviter des dérives. Nous avons établi une CHARTE ETHIQUE qui donne le maximum de garanties, tant pour les « personnes en solitude » suivies, que pour les « veilleurs de la solitude » eux-mêmes.**

**Peut on définir la « personne en solitude » ?**

**Aujourd'hui, la solitude est un problème croissant dans notre société ! Elle peut toucher n'importe qui, à tous les âges, dans tous les lieux...**

**La solitude est invisible, elle s'infiltré en silence et devient parfois mortelle.**

**Qui est « personne en solitude » ? ..... une personne, ou un couple, vieillissant bien sûr, mais aussi sont concernés des plus jeunes, touchés par un accident de la vie (divorce, décès, chômage .....), des personnes handicapées, des malades, des familles monoparentales ... .**

**Comment pensez vous pouvoir « détecter » des personnes en situation de solitude et donc de détresse ? Ces personnes vont, malheureusement, difficilement vers les autres ?**

**Les « personnes en solitude » visées ne répondent pas une annonce dans le journal qui leur offrirait des services pour rompre leur solitude ! ...cela serait trop facile.**

Il y a des gens en détresse. Elles sont repliées sur elles. On ne les connaît pas forcément et pourtant elles ne vivent pas loin de nous.

Ce que nous voulons, c'est essayer d'abord de les identifier.

Des personnes, marginales peut être, refuseront absolument la main tendue. Nous en avons connu. Il faut en premier lieu respecter le choix de vie de tous.

Mais d'autres vivent dans un isolement physique ou social qu'elles n'ont pas voulu. Peut-être même que par la force de l'habitude, leur solitude est devenue un cadre de vie accepté ; jusqu'au jour où elle deviendra trop lourde. On peut aller vers elles.

J'ai en mémoire ce jeune trentenaire, isolé socialement, souffrant de troubles psychologiques, asocial, totalement introverti, à qui une responsabilité a été confiée, dans une totale confiance. Aujourd'hui il va vers les autres et montre son bonheur de vivre.

**Comment s'organise concrètement cette action ? Des formations sont-elles prévues ? Un groupe d'échange d'expériences est-il envisagé ?**

Nous souhaiterions que le « veilleur de la solitude » soit, un élément, ajouté à d'autres, pour tisser une véritable toile d'araignée qui couvrirait harmonieusement tout l'Auxerrois. Il s'agit donc d'en avoir le plus grand nombre, .... pour renforcer la petite dizaine de bénévoles qui se sont très généreusement manifestés depuis juin.

Le « veilleur de la solitude » est attentif à savoir si dans son environnement ne se trouve pas une personne en solitude.

Nous lui donnerons le moyen de se faire connaître et de reconnaître son territoire. Nous lui fournirons des outils pour la prise de contact avec une personne en solitude potentielle et organiserons avec lui le suivi.

Les « veilleurs de la solitude » ne seront pas livrés à eux même. Ils seront intégrés à des groupes d'échanges et de réflexions. Ils rendront compte. Une psychologue attachée à l'AFACA apportera son aide dans l'appréhension, par chacun, des bonnes pratiques.

Mais, restons modestes, les actions pratiques consisteront en des visites de courtoisie, des appels téléphoniques fréquents notamment pour connaître l'état de santé ou tout simplement faire la causette, à organiser des lectures, des promenades, des rencontres, des réunions autour d'un café, à aider à faire les courses, ..... bref à tisser du lien social.

Pour les personnes âgées Auxerroises cela pourra être tout simplement de les orienter vers le Foyer Gouré, si elles ne le pratiquent pas ou ne le connaissent pas.

**Qu'avez-vous à dire à de potentiels bénévoles afin de les inciter à rejoindre votre action citoyenne et solidaire ?**

S'intéresser aux personnes en solitude, c'est-à-dire à nos concitoyens en détresse, cela s'appelle du civisme, de la fraternité, de l'humanisme, de la solidarité.

La solidarité, c'est l'affaire de chacun, chacun qui laisse parler sa raison ou son cœur.

Les bénévoles que je connais sont fiers de ce qu'ils font. Je n'ai que cela à dire pour inciter les volontaires à nous rejoindre.

....., ce 6 octobre 2011, l'Yonne Républicaine nous informe qu'une personne a été retrouvée morte dans son appartement situé au 3ème étage d'un immeuble auxerrois .....depuis plusieurs jours.

« C'était un clochard ..... » m'a-t-on dit dans le voisinage. Non ce n'était pas un clochard, mais seulement un vieux monsieur peinant à respirer qui s'asseyait sur le banc en face. Simplement on l'ignorait trop pour qu'il meure entouré, ça n'en fait pas un clochard. C'est aussi cela la solitude.

**Vous êtes en colère ?**

Je suis en colère...

**Auxerroises, Auxerrois, devenez Veilleur de la Solitude !**